

27 novembre 2015 | par Robert Viennet

Cop21 : le détail des restrictions de circulation les 29 et 30 novembre à Paris

Dimanche 29 et lundi 30 novembre, la préfecture de Police a prévu d'importantes restrictions de circulation dans la capitale et au Nord, vers le Bourget qui va accueillir plus de 150 chefs d'état et de gouvernement à l'occasion de la Cop21. Pour y voir plus clair la PP a édité des cartes à l'intention des automobilistes. Un conseil, prenez les transports en commun qui seront gratuits ce jour là tout comme le stationnement résidentiel.



Ca ne va pas être la fête de l'automobile à Paris les 29 et 30 novembre © Préfecture de Police

Dimanche 29 novembre : de 15h à 00h

- l'**A1** de Roissy/Paris (16h-21h)
- l'**A106** et l'**A6** d'Orly/Paris (15h-00h)
- du **périphérique Ouest** : périphérique extérieur entre la porte de la Chapelle et la porte de Saint Cloud et périphérique intérieur entre la porte d'Orléans et la porte de Saint Cloud
- la **voie Georges Pompidou** entre la porte de Saint Cloud et la place de la Concorde

Informations et recommandations :

- **au Nord** : déviation à hauteur de la route nationale 104 ou de l'A3 pour rejoindre le secteur de Roissy par la route nationale 2, puis la Capitale (soit en continuant directement sur cet axe vers l'est de Paris, soit en empruntant l'A15, l'A86 et l'A14 jusqu'à la porte Maillot)
- **au Sud** : déviation vers l'A86 pour rejoindre directement le secteur d'Orly, puis la Capitale, (en entrant dans Paris à l'est par l'A4 ou à l'ouest, soit par la RN 118, soit par l'A12 puis l'A13)
- la **francilienne (A104-N104)** constituera en toutes circonstances le moyen de contourner la capitale plus largement

Les automobilistes parisiens de retour de week-end sont invités à regagner leur domicile plus tôt ce jour-là.

La carte du 29 novembre (cliquez sur la carte pour ouvrir un fichier PDF haute définition)



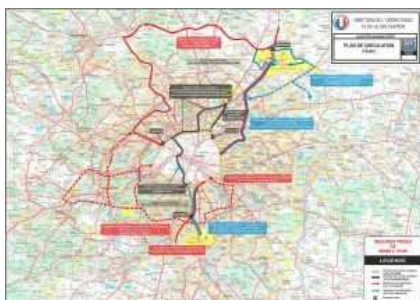
Lundi 30 novembre : de 6h à 21h*

- l'**A1** de Paris/Bourget
- du **périphérique Ouest** : entre la porte d'Asnières et la porte de la Chapelle
- **dans Paris** un itinéraire prioritaire sécurisé est mis en place entre la place de la Concorde et la porte d'Asnières via la place de la Madeleine et le boulevard Malesherbes (Concernant cet itinéraire la PP prévoit des "ouvertures ponctuelle de quelques points de traversée lorsque les circonstances le permettront.")

de 6 h à 11 h

- l'**A1** de Roissy/Paris
- l'**A106** et l'**A6** segment Orly/Paris
- **RN2** entre les carrefours RN2/RN17 au Blanc-Mesnil et RD20 à Aubervilliers

La carte du 30 de 6 h à 11 h (cliquez sur la carte pour ouvrir un fichier PDF haute définition)



de 14h à 21h*

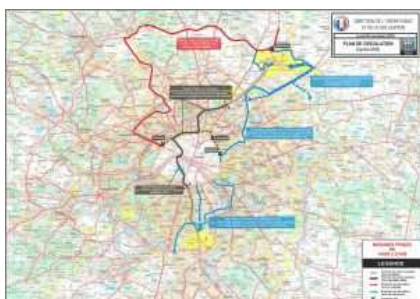
- l'**A1** segment Bourget/Roissy
- l'**A6** segment porte d'Orléans/ Orly

*avec possibilité de réouverture de la circulation à certaines heures de la journée en fonction des départs et arrivées des cortèges des chefs d'État, qui restent à préciser.

Informations et recommandations (sur ce créneau horaire) :

- **accès à l'aéroport de Roissy** : par l'A3 depuis la porte de Bagnolet ou par la RN 2 depuis la porte de la Villette, ou bien par l'A86 puis l'A15, et plus largement par l'A104, et par l'A3 pour ceux qui viennent de la province
- **accès à l'aéroport d'Orly** : par l'A4 et l'A86 à l'est, ou par la N118 et l'A86 à l'ouest, ou encore par la RN7 au sud.

La carte du 30 de 14 h à 21 h (cliquez sur la carte pour ouvrir un fichier PDF haute définition)



Pour suivre en direct l'évolution des restrictions de circulation sur les réseaux sociaux la préfecture de police communiquera sur son fil twitter (<https://twitter.com/prefpolice>) et sur sa page facebook (<https://www.facebook.com/prefecturedepolice>) avec le hashtag #CirculationCop21.

Urbain